CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD
88e assemblée ordinaire
Le mercredi 14 avril 2021

Procès-verbal de la 88e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mercredi 14 avril 2021, de 18 h 43 à 21 h 15, par l'entremise de la plateforme Microsoft Zoom.

PRÉSENCES

Membres votants	Titre	Présences
Réal Allain	Sous-district 7	Absence motivée
Jeanne Boucher	Élève-conseillère	Virtuel
France Bourque	Sous-district 8	Virtuel
Michel Collette	Sous-district 5	Virtuel
Gilles Cormier	Sous-district 4	Virtuel
Michel Côté	Sous-district 9	Virtuel
Éric Demers	Sous-district 3	Virtuel
Paul Demers	Président, sous-district 2	Virtuel
Marc LeBlanc	Vice-président, sous-district 6	Virtuel
Roger Martin	Sous-district 1	Virtuel
Willy Wilondja	Sous-district 10	Virtuel
Personnel du DSFS	**Titre**	**Présences**
Nathalie Kerry	Directrice générale et secrétaire du CED par intérim	Virtuel, 18 h 43 à 21 h 15
Ghislaine Arsenault	Directrice des relations stratégiques	Virtuel, 18 h 45 à 21 h 15
Charline Morrison	Directrice des services à la petite enfance	Virtuel, 18 h 44 à 19 h 25
Tanya Doucet	Adjointe à la direction générale	Virtuel, 18 h 43 à 21 h 15
Louis Aubé	Spécialiste en soutien technologique	Virtuel, 18 h 43 à 21 h 15

1. Ouverture de la séance
1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président

Le président a ouvert la séance à 18 h 42 en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil et aux membres de la communauté qui se sont joints à cette réunion publique tenue virtuellement. Il a ensuite fait la reconnaissance du territoire traditionnel autochtone.

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées

Les membres se sont référés à l'ordre du jour reçu avant la réunion. À la demande des conseillers, deux points ont été ajoutés à l'ordre du jour :

8.7 Règlement de zonage de l'école Sainte-Thérèse
8.8 Situation pandémie COVID-19

2021-04-14 – CED – DSFS – 945

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été modifié. (Roger Martin, Gilles Cormier)

Unanimité

L'ordre du jour se lira comme suit :

1. Ouverture de la séance
 1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées
3. Déclaration de conflits d'intérêts
4. Considération et adoption du procès-verbal (87e réunion – 10 mars 2021)
 4.1 Questions découlant du procès-verbal
5. Lien avec la communauté
 5.1 Points des conseillers
 5.2 Petite enfance
6. Vérification du rendement de la direction générale (monitoring)
7. Points d'information de la direction générale
 7.1 Rapport financier – DSFS
 7.2 Rapport financier – CED
 7.3 COVID-19 - cliniques de vaccination et retour en classe (élèves du secondaire)

Pause

8. Points d'information de la présidence
 8.1 Rencontre exceptionnelle du sous-ministre et des présidences des CED : modification à la Loi sur l'éducation
 8.2 Poste vacant : sous-district 7
 8.3 Comité d'orientation sur la gouvernance
 8.4 Rappel - Forum sur l'éducation le 28 avril 2021
 8.5 Traverse pour piétons – école Mgr-Marcel-François-Richard (Saint-Louis-de-Kent)
 8.6 Rencontre avec le ministre (MEDPE)
 8.7 Règlement de zonage de l'école Sainte-Thérèse
 8.8 Situation pandémie COVID-19
9. Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)
10. Affaires nouvelles
11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
12. Levée de la séance

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président a demandé si des membres avaient des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Aucun membre n'a déclaré de conflits d'intérêts.

4. Considération et adoption du procès-verbal (87e réunion – 10 mars 2021)

La conseillère Bourque mentionne qu'une erreur s'est glissée au point 5.1 Points des conseillers aux points des conseillers Bourque et Cormier.

2021-04-14 – CED – DSFS – 946

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 87e assemblée ordinaire du CED tel qu'il a été modifié. (France Bourque, Gilles Cormier)

Unanimité

L'adjointe à la direction générale vérifiera l'enregistrement et fera les modifications nécessaires.

4.1 Questions découlant du procès-verbal

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de sa 87e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

a) *6.1 – Comité de planification des installations scolaires* : une lettre a été envoyée au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et au ministère des Transports et de l'Infrastructure pour la mise en surplus de l'école Arc-en-ciel tout en leur disant que le Conseil souhaite que l'école soit mise à la disposition d'organismes communautaires en priorité.

b) *6.2.1 - Politique 1.2 – Code de déontologie des membres du Conseil (modifiée) :* la politique modifiée a été placée sur le site Web. Il est à noter que nous n'avons pas été en mesure de placer les hyperliens dans la politique 1.2 car le Code d'éthique de la FCENB n'est pas encore sur leur site Web.

 Le président fera un suivi auprès de la Fédération afin de lui demander de placer le code d'éthique sur le site Web de la FCENB.

c) *9.4 – Consultation en santé mentale* : une lettre a été envoyée à la ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick Dorothy Shephard et au défenseur des enfants et de la jeunesse.

Correspondance

- Lettre du CPAE de l'école Mathieu-Martin au ministre Cardy : projet de rénovation mi-vie de l'école Mathieu-Martin. Ce point sera discuté au point 8.6.
- Lettre du CPAE de l'école Mgr-Marcel-François-Richard : demande de remplacement de l'enseigne à cette école. Le président précise que monsieur David Després va faire un suivi auprès des membres de son équipe.

5. Lien avec la communauté

5.1 Points des conseillers

Chaque conseiller a eu deux minutes, lors d'un tour de table, pour exprimer ses préoccupations, poser des questions ou partager de l'information avec le Conseil.

Le conseiller Martin a participé à trois rencontres de la FCENB. Il n'a pas pu participer à la réunion du CPAÉ de l'école Étoile de l'Acadie. Il a envoyé un message aux membres des CPAE afin de les encourager à se présenter aux élections des conseillers en éducation. Il n'y a pas eu de candidatures de la communauté de Rogersville. Toutefois, une personne s'est présentée dans la région de Miramichi, elle sera donc élue par acclamation.

Le conseiller Cormier a participé à quatre rencontres de CPAÉ. À l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc, les dossiers prioritaires du CPAE sont la traverse-piétons et le parc de jeu. À l'école Donat-Robichaud, ils ont eu la bonne nouvelle du village que leur projet de traverse-piétons avec une lumière clignotante ira de l'avant d'ici la fin de l'année scolaire. Ce sera donc en place pour la rentrée de septembre. À l'école Mgr-François-Bourgeois, il y avait un questionnement sur le bien-être des élèves. À l'école Louis-J.-Robichaud, les discussions portaient sur le sujet des élèves à plein temps. Ils étaient soulagés de ce report et d'accord que ça soit repoussé. Au niveau des élections, il y a deux bons candidats qui se sont présentés dans sa communauté. Il encourage les citoyens de voter et de dire qu'ils veulent voter pour le district francophone.

Le conseiller Collette encourage les citoyens à aller voter. Vu qu'il n'y a pas beaucoup de gens qui se sont présentés, il souhaite que le Conseil puisse encourager d'autres citoyens à s'engager en tant que conseiller afin de combler les postes. Il réitère l'importance de cet engagement dans l'éducation de nos jeunes. Il a beaucoup apprécié l'expérience d'être conseiller.

Le conseiller LeBlanc félicite le président et le conseiller Côté pour leurs élections par acclamation. Il souhaite bonne chance au conseiller É. Demers pour l'élection dans son sous-district. Il est heureux qu'il y ait deux candidats qui se sont présentés dans son sous-district. Ce sont deux bons candidats et il leur souhaite une bonne élection. Il encourage la communauté d'aller voter pour le conseil d'éducation de langue française. Il souhaite qu'il y ait des candidats éventuellement pour les postes disponibles. Il a participé à des rencontres du CPAE touchant la possibilité de zonage avec les écoles Sainte-Thérèse et Anna-Malenfant. Il n'a pas eu l'occasion de participer à la rencontre du CPAE de l'école Mathieu-Martin. Cependant le projet mi-vie de l'école Mathieu-Martin préoccupe beaucoup les membres du CPAÉ. Ils ont entamé des démarches avec des politiciens locaux. Par ailleurs, leur lettre a généré de l'intérêt car deux députés étaient présents à la réunion du CPAÉ.

Le conseiller Côté a participé à la rencontre du CPAE du Centre scolaire Samuel-de-Champlain. Contrairement aux propos de la FJFNB et de l'Association des parents, il a entendu beaucoup de commentaires de parents très déçus que les élèves du secondaire ne reprenaient pas leurs classes à temps plein. Il y a aussi eu des discussions au sujet du manque d'espace en septembre étant donné que des espaces empruntés du coté communautaire ne seront plus disponibles. Il faudra gérer une crise d'espace très bientôt. Il demande si le district pourra aider avec cette situation-là.

La conseillère Bourque félicite les conseillers qui sont élus par acclamation et souhaite bonne chance aux membres qui seront en élection. Elle est déçue que personne ne s'est présentée dans le sous-district qu'elle représente malgré ses efforts de recrutement. Elle dit qu'elle continuera les efforts et ne laissera pas son secteur tomber.

L'élève-conseillère Jeanne Boucher a dit que l'annonce du report de l'école à temps plein pour les élèves du secondaire samedi dernier a été une grosse déception. En tant que finissante, elle avait très hâte de retourner à l'école. Selon elle, l'enseignement hybride ça se corse un peu et il y a de la fatigue qui s'accumule. Les élèves ont quand même compris la raison du report. Cependant, la façon que l'annonce s'est faite, c'est-à-dire un samedi, a créé tout un bouleversement chez les jeunes. Au début, les jeunes pensaient même que c'était une rumeur. Ils n'étaient pas à l'école donc il n'y avait personne pour encadrer leur réaction. Par contre, la réaction est divisée chez les élèves. Certains avaient hâte de retourner et d'autres se sentent plus en sécurité en hybride. Au niveau du conseil de la jeunesse, tout se concrétise. Il devrait y avoir une première rencontre d'ici la fin du mois

Le président P. Demers a participé à la rencontre du CPAE de l'école Mgr-Marcel-François-Richard. Il dit qu'un don important de la part de l'Association des pêcheurs fut reçu. Les fonds seront utilisés pour l'alimentation à l'école et pour le terrain de jeu. Les membres se sentent un peu délaissés en raison de l'état de leur école. Il y a eu des réparations entreprises mais il reste une certaine déception de ne pas avoir obtenu le projet mi-vie dont ils avaient besoin. Il a participé à la réunion du comité de coalition concernant le projet S'entr'apprendre. Il encourage également aux communautés de voter pour le Conseil d'éducation francophone Sud.

Le conseiller Wilondja a participé aux entrevues pour le poste de direction d'école de l'école Arc-en-ciel. Il apprend au Conseil qu'il y a également un nouveau directeur général au Centre Sainte-Anne. Il a participé à trois réunions du CPAE. Les membres se questionnent sur le déroulement des cérémonies de collation de diplômes. Il participera à l'ouverture officielle virtuelle de l'école Arc-en-ciel prévue le 26 avril 2021 à 10 h.

Le conseiller É. Demers a participé à des rencontres du CPAE et de la Fédération des conseils d'éducation. Il assumera le rôle de vice-président après de la Fédération d'ici la fin de son mandat. Il y a eu des rencontres avec le ministre Bourque et le caucus vert récemment. Ils sont en train de préparer une rencontre avec le ministre Cardy. Il souhaite bonne chance aux élections et il souhaite également bonne chance à madame Jeanne Boucher, élève-conseillère, une des trois finalistes au concours de littératie Frye

5.2 Petite enfance

Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance du DSFS, a informé le Conseil d'éducation de la tenue de la première d'une série de formations sur la francisation et l'actualisation linguistiques préscolaires. En tout, 27 personnes provenant de 16 garderies du district y ont participé. Ces formations sont destinées au personnel de la petite enfance, soit aux personnes éducatrices, aux exploitants, aux exploitantes et aux directions des garderies. Par ailleurs, madame Morrison a indiqué qu'une firme a été embauchée afin de faire une étude de faisabilité portant sur un système de suppléance pour les garderies éducatives. Des consultations auront lieu dans les prochaines semaines et le dépôt du rapport est prévu à la fin du mois d'avril 2021.

Une période de questions s'en suit.

Le président informe madame Morrison que le dossier de la petite enfance sera discuté au prochain forum sur l'éducation. Il aimerait communiquer avec elle afin d'en discuter avant le forum.

Le conseiller Côté remercie madame Morrison d'avoir accepté l'offre de venir faire un après-midi de formation auprès des éducatrices des centres de la petite enfance de la région de Saint-Jean.

Monsieur Wilondja remercie madame Morrison pour son courage et ses efforts dans ce dossier.

6. Vérification du rendement de la direction générale (monitoring)

Tel qu'il est indiqué dans le calendrier de l'état d'avancement des priorités en temps de pandémie, la direction générale par intérim devait présenter un document sur l'état d'avancement de la thématique suivante :

1. Données trimestrielles – TBÉ (tableau de bord équilibré) (en lien avec la Politique 4.0 – Politique de finalités)

Or, étant donné le manque de temps nécessaire pour la collecte des données et l'élaboration des tableaux, ce point est reporté à la rencontre du mois de mai.

7. Points d'information de la direction générale

7.1 Rapport financier – DSFS

Étant donné la fin d'année financière, le rapport financier présenté au cahier de réunion est celui du 15 février 2020, adopté lors de la dernière réunion.

7.2 Rapport financier – CED

Un rapport financier détaillé en date du 6 avril 2021 a été présenté aux membres du Conseil.

2021-04-14 – CED – DSFS – 947

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le dépôt du rapport financier du CED en date du 6 avril 2021 tel qu'il a été présenté (Éric Demers, Gilles Cormier)

Unanimité

7.3 COVID-19 - cliniques de vaccination et retour en classe (élèves du secondaire)

La directrice générale par intérim, madame Nathalie Kerry, a fait état des enjeux prioritaires en temps de pandémie. Il a été question du report du retour à temps plein au secondaire et des cliniques de vaccination de masse. Alors que des cliniques de vaccination de masse ont eu lieu pour le personnel du secondaire qui travaille de près avec les élèves, aucune clinique n'a encore été annoncée pour les autres employés, notamment du primaire. Les membres du Conseil d'éducation ont exprimé leurs préoccupations face à l'absence de cliniques de vaccination pour les autres catégories d'employés du district. Le Conseil fera donc part de ses préoccupations au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et à la Santé publique. En ce qui a trait au retour à l'école au secondaire, le Conseil d'éducation s'est prononcé en faveur d'un retour à l'école à temps plein, pourvu que les mesures sanitaires puissent être respectées et que la santé et la sécurité des élèves puissent être protégées.

2021-04-14 – CED – DSFS – 948

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et à la Santé publique afin d'exprimer leurs préoccupations face à l'absence de cliniques de vaccination pour les autres catégories d'employés du district (personnel du primaire, chauffeurs d'autobus, suppléants et personnel du district). (Gilles Cormier, France Bourque)

Unanimité

PAUSE
Les micros et vidéos de la session virtuelle sont fermés pendant la pause qui débute à 19 h 42. L'enregistrement de la séance est alors interrompu. Le Conseil a repris la séance ordinaire à 20 h 15.

8. Points d'information de la présidence

8.1 Rencontre exceptionnelle du sous-ministre et des présidences des CED : modification à la Loi sur l'éducation

Une rencontre exceptionnelle du sous-ministre et les présidences de CED a eu lieu le 16 mars 2021 en lien avec le dépôt du Projet de loi sur l'éducation à l'Assemblée législative le 17 mars 2021. Le compte rendu est inséré dans le cahier de documentation de même que le communiqué de presse.

Une téléconférence mensuelle entre le sous-ministre et les présidences de CED a eu lieu le 23 mars 2021. Le compte rendu est inséré dans le cahier de documentation à titre de renseignement.

Le président donne un bref aperçu des changements à cette loi.

Une discussion s'en suit traitant la façon dont le Conseil est consulté lors des changements à la Loi sur l'éducation. Les membres du Conseil sont préoccupés car la Loi fut changée avec un préavis de quelques jours. Le processus d'ouverture de la Loi sur l'éducation s'est fait dans un délai très court et les membres disent qu'ils ne sont pas suffisamment consultés. En effet, les membres jugent qu'une rencontre avec le président du CED le jour avant le dépôt de la Loi n'est pas acceptable. Le président n'a donc pas pu en discuter avec son conseil. Il ne semble pas y avoir de processus de consultation formel avec le Conseil d'éducation ayant pour but de modifier la Loi. Lorsqu'il y a des consultations avec le Conseil, il n'est pas clair si c'est avec l'intention d'éventuellement changer la Loi. De plus, on entend des messages du ministre qui mentionne que les parents, les enseignants et élèves sont consultés. Cependant, on a tendance à oublier les Conseil d'éducation qui font partie de la gouvernance. Par exemple, à la question du retour des élèves du secondaire, il n'y a pas eu de consultation avec le Conseil. Le Conseil a de la difficulté à comprendre comment une loi peut être changée si rapidement avec des points qui ne semblent pas avoir été discutés avec les conseils d'éducation au préalable. Il manque un cadre formel pour changer la Loi qui inclut les conseils d'éducation. La Loi est présentée au CED lorsque c'est déjà fait et qu'elle est prête à être déposer.

Ce sont des points qu'il faudra apporter au Ministère. Le président en discutera avec la Fédération.

8.2 Poste vacant – sous-district 7

Le conseiller Réal Allain, représentant le sous-district 7 au sein du CED, a remis sa démission le 16 mars dernier.

2021-04-14 – CED – DSFS – 949

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte la démission du conseiller Réal Allain (Gilles Cormier, France Bourque)

Unanimité

Les nouveaux membres du Conseil d'éducation seront élus dans le cadre des élections municipales de la province qui auront lieu le 10 mai 2021. Rappelant l'importance de son rôle au sein de la communauté et du milieu scolaire, le Conseil d'éducation a invité le public à participer au scrutin, en s'assurant de demander un bulletin pour les écoles francophones. La contribution

des membres sortant du CED a également été soulignée lors de la réunion, dont celle de monsieur Réal Allain, représentant du sous-district 7, qui a déjà quitté ses fonctions.

2021-04-14 – CED – DSFS – 950

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre de remerciement au conseiller Allain en guise de reconnaissance pour sa contribution au Conseil d'éducation (Willy Wilondja, Gilles Cormier)

Unanimité

8.3 Comité d'orientation sur la gouvernance

Le président a été invité par le ministère de participer à un nouveau comité provincial qui se nomme comité d'orientation – initiative sur la gouvernance. Le mandat du Comité d'orientation consiste à offrir des conseils stratégiques non exécutoires sur les aspects du processus de consultation qui sera mis en œuvre par les représentants du ministère qui mènent l'initiative sur la gouvernance.

Ce comité se penchera sur la gouvernance avec les principaux acteurs du secteur francophone. Il a été demandé que les discussions à l'intérieur de ce comité restent confidentielles. Le président tenait à informer le Conseil de la mise sur pied de ce comité. Le Conseil sera possiblement consulté à un moment donné ainsi que d'autres partenaires.

Une discussion s'en suit. Le conseiller LeBlanc demande si le président va siéger à ce comité et veut savoir comment il a été choisi pour y faire partie. Il semble que le Conseil n'a pas été demandé d'y nommer quelqu'un. Le président dit qu'il a été nommé par le ministère et que chaque président du CED a été demandé d'y participer. Le conseiller LeBlanc dit que c'est quand même un comité important et qu'en acceptant d'y siéger on accepte un mandat assez important.

Les membres soulèvent des inquiétudes car ce comité a plusieurs partenaires autour de la table alors que la gouvernance appartient au ministre, au ministère et aux conseils d'éducation des districts et non aux partenaires. Ils ont aussi des inquiétudes que les membres de ce comité ont été demandés de garder la confidentialité alors que le président se doit d'informer les membres de son conseil. Les discussions devraient avoir lieu avec l'ensemble des élus du CED et apporté à ce comité et non l'inverse. Ils demandent au président d'agir avec prudence et de retenir en tête cette mise en garde.

Les membres du CED demandent de passer le message à cette première rencontre qu'il est inconcevable de demander au président du CED de garder la confidentialité et de ne pas pouvoir en parler avec les membres de son conseil.

Le président sera prudent et passera le message que le Conseil souhaite être un pilier de la gouvernance (un des trois). Il fera un suivi avec les présidences des autres districts.

8.4 Rappel - Forum sur l'éducation le 28 mars 2021

Le 39e Forum sur l'éducation du Nouveau-Brunswick se tiendra le 28 avril 2021. À cette occasion, le Conseil d'éducation abordera les thèmes du transfert de la responsabilité de la petite enfance aux districts scolaires et aux services éducatifs; des budgets liés aux infrastructures et de la sécurité publique et de l'évaluation de la menace.

Le DSFS préparera un argumentaire portant sur la sécurité publique et de l'évaluation de la menace. Les membres sont d'accord.

On posera également des questions :

- En ce qui a trait au transfert de la responsabilité de la petite enfance aux districts scolaires et aux services éducatifs, est-ce que des fonds seront transférés avec l'entente?
- Avec l'ouverture de la loi, il faudrait également que le Conseil d'éducation soit responsable de la petite enfance car présentement c'est sous la direction générale.
- S'assurer que la transition des enseignantes ressources qu'on veut former pour les évaluations des élèves à besoin se déroule bien et que l'on ne perturbe pas tout le système.

8.5 Traverse pour piétons – école Mgr-Marcel-François-Richard (Saint-Louis-de-Kent)

Le président a reçu une lettre du CPAE de l'école Mgr-Marcel-François-Richard concernant un passage pour piétons qui n'est pas sécuritaire pour les élèves. Une copie de cette lettre avait également été envoyée au ministère des Transports et de l'Infrastructure. La lettre du CPAE et la réponse du ministère des Transports sont insérées au cahier.

Une discussion s'en suit. Les membres font le commentaire que le point des traverses pour piétons revient souvent et ce, provenant de plusieurs communautés. Les petites municipalités ne peuvent pas se permettre de payer des brigadiers pour assurer la sécurité des élèves. L'installation des lampadaires coutent entre 80 000 $ à 100 000 $ donc c'est un gros morceau d'un budget municipal. Il faudrait que cette question soit réglée au niveau de la province.

2021-04-14 – CED – DSFS – 951

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de les encourager à travailler en collaboration avec le ministère du transport pour arriver à une stratégie visant à assurer la sécurité des piétons des élèves du DSFS. (Gilles Cormier, France Bourque)

Unanimité

La lettre sera envoyée et on enverra une copie conforme aux CPAE des écoles Mgr-Marcel-François-Richard, Père-Edgar-T.-LeBlanc ainsi qu'aux municipalités de Saint-Louis-de-Kent et Beaubassin-Est.

Le conseiller É. Demers fait une mise en garde qu'il craint que cette lettre pénalise d'autres communautés. Par exemple, certaines communautés n'ont pas de brigadier (Rogersville) et il ne faudrait pas que cette lettre ait des répercussions sur ce qui est en place présentement.

8.6 Rencontre avec le ministre (MEDPE)

Suite à la correspondance du CED demandant une rencontre avec le ministre concernant les infrastructures, le président a reçu un suivi à cette demande. Une rencontre avec le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est prévue le 19 avril prochain à 17 h 30.

Il est convenu que les membres du Conseil qui sont disponibles pourront y participer.

Une rencontre préparatoire est prévue le 15 avril 2021 à 19 h. Une invitation Zoom sera envoyée au président, vice-président, au président du comité de planification des installations scolaires ainsi qu'à madame Nathalie Kerry et monsieur David Després.

L'élève-conseillère préparera également une lettre adressée au ministre pour démontrer l'importance des infrastructures de qualité pour l'éducation et le bien-être des élèves.

8.7 Règlement de zonage de l'école Sainte-Thérèse

Le conseiller LeBlanc a participé aux rencontres avec le CPAE qui ont eu lieu récemment. Le personnel du district a fait des présentations. Les membres du CPAE avaient reçu le rapport Ernst & Young à l'avance et ils avaient eu l'occasion de le consulter et de poser leurs questions.

Il y a deux éléments principaux qui sont ressortis de cette rencontre. Les membres du CPAE des écoles Sainte-Thérèse et Anna-Malenfant s'intéressaient à des réponses concernant les sujets suivants :

1. Combien il y-a-t-il de fratries dans ces nouvelles zones? Il y a une préoccupation, entre autres de l'école Sainte-Thérèse, que si la clause grand-père existe et qu'il y a beaucoup de fratries, les jeunes vont peut-être rester à l'école Anna-Malenfant plutôt que d'aller vers l'école Sainte-Thérèse. Si c'est le cas, il faudrait peut-être réviser ses zones. Madame Kerry fera un suivi avec monsieur David Després à ce sujet. Lorsque la réponse sera connue, il faudra la faire parvenir aux membres du CPAÉ des deux écoles concernées.

2. Le conseiller LeBlanc dit que les membres voulaient savoir également comment cela va se dérouler en septembre. S'il a bien compris, les inscriptions à la maternelle sont faites selon les zones actuelles et qu'on informera les parents qu'éventuellement ils vont changer d'école. Madame Kerry dit que ce serait le statut quo pour septembre et qu'éventuellement les parents concernés seront mis au courant du nouveau zonage. Selon le conseiller LeBlanc, il serait bien de repenser cette démarche et d'y revenir à la rencontre du mois de mai. Est- ce que les zones identifiées sont suffisamment grandes pour assurer un meilleur équilibre entre les deux écoles? Si on part du principe qu'il y aura un zonage, on devrait aussi partir du principe que les inscriptions se fassent dans la nouvelle école et ce, à partir des nouvelles inscriptions de 2022 même si le zonage n'est pas officiel.

Madame Kerry va revenir sur ce point à la rencontre de mai.

Le conseiller LeBlanc demande également si on prévoit faire une consultation plus large auprès des parents, soit une soirée de rencontre publique au début de l'automne pour parler de zonage, donc une rencontre pour les 2 écoles touchées. On pourrait présenter les nouvelles zones et recueillir les questions des parents avant la décision finale. Il faudra décider si c'est une session d'information pour expliquer les nouvelles zones ou une consultation pour des nouvelles zones.

Madame Kerry en informera monsieur Després. On reviendra au mois de mai au sujet des données. Il faudra informer les membres des CPAE car ils attendent une réponse à ces deux questions (fratries et transition pour l'entrée).

Le point du zonage reviendra à l'ordre du jour au mois de mai.

8.8 Situation pandémie COVID-19

Le président a apporté ce point à l'ordre du jour afin de connaitre l'opinion des membres au sujet de la situation de la pandémie et l'annonce du report du retour à l'école des élèves du secondaire.

Les membres du Conseil expriment leurs opinions à tour de rôle.

2021-04-14 – CED – DSFS – 952

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que dans le respect des règles sanitaires, le Conseil souhaite un retour à l'école à un moment opportun. (Marc LeBlanc, Michel Côté)

Unanimité

Le président profite de l'occasion pour remercier les travailleurs essentiels du domaine de la santé. Il envoie également des pensées positives aux résidents et résidentes de la zone 4 qui vivent présentement une augmentation de cas de la COVID-19.

9. Points d'information de la Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)

Les membres du Conseil ont reçu, à titre de renseignement, une copie du rapport « La FCENB en bref – avril 2021 » qui fait une mise à jour des dossiers de la FCENB en cours de réalisation.

Monsieur Wilondja remercie le Conseil pour l'appui lors de sa nomination.

10. Affaires nouvelles

Aucun point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion ordinaire du Conseil d'éducation aura lieu à 18 h 30 le mercredi 12 mai 2021, à la salle Guy-Richard du Centre JK Irving, 30 rue Évangéline, Bouctouche ou de façon virtuelle.

Un lien Zoom sera également disponible pour les membres du public et pour les membres du CED qui se joindront à la réunion de façon virtuelle.

12. Levée de la séance

Levée de la séance à 21 h 15.

Paul Demers	Nathalie Kerry
Président	Secrétaire